



Mobilisation ministérielle en faveur de l'EDD

publié le 07/06/2019

Définition de 8 axes d'actions

Descriptif :

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse se mobilise en faveur du climat et de la biodiversité : 8 axes d'actions et 1 accord-cadre avec l'Agence française pour la biodiversité

Suite aux pistes de réflexions et aux propositions d'actions des lycéens, notamment du CNVL, portant sur le changement climatique, le développement durable et la biodiversité, le ministre s'engage sur 8 axes d'accompagnement et d'actions de ces initiatives lycéennes déployées sur le territoire.

Lire le communiqué de presse du 5 juin 2019 de Jean- Michel Blanquer : [Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse se mobilise en faveur du climat et de la biodiversité : 8 axes d'actions et 1 accord-cadre avec l'Agence française pour la biodiversité](#)



Signature d'un accord cadre avec l'Agence française pour la biodiversité, afin de former la jeunesse sur les enjeux de la protection de la biodiversité.

Cet accord va donner lieu notamment :

- au déploiement du réseau d'aires marines et terrestres éducatives ;
- à l'élaboration d'un kit pédagogique biodiversité à destination du primaire ;
- à l'organisation d'un appel à projets pour les lycées dans le cadre du congrès mondial de la nature qui se tient à Marseille en 2020 ;
- à l'incorporation de contenus biodiversité au sein des outils d'éducation à l'environnement et au développement durable déployés par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.